



Communiqué

Le 9 mai 2024

TELUS annonce ses résultats opérationnels et financiers du premier trimestre de 2024

Croissance totale du nombre de clients des services mobiles et fixes de 209 000, une hausse de 46 000 par rapport à l'an dernier et le résultat le plus élevé jamais enregistré par TELUS pour un premier trimestre, grâce à la forte demande à l'égard de notre gamme de services mobiles et fixes de pointe

Excellent nombre de mises en service nettes de téléphones mobiles, soit 45 000, et nombre record au premier trimestre de 101 000 mises en service nettes d'appareils connectés; taux de désabonnement des services postpayés le plus faible du secteur, soit 0,91 pour cent

Nombre record de mises en service nettes de clients des services fixes pour un premier trimestre, soit 63 000, dont 30 000 nouveaux clients des services Internet, grâce au réseau TELUS PureFibre et à notre gamme de services groupés mobiles et résidentiels de pointe

Croissance inégalée du nombre de clients permettant une croissance des produits d'exploitation tirés du réseau mobile et des produits d'exploitation tirés des services de données fixes de 2,9 pour cent et de 2,7 pour cent, respectivement; croissance de 4,1 pour cent du BAIIA rajusté des solutions technologiques de TELUS et forte expansion de la marge de 160 points de base pour s'établir à 39,4 pour cent, compte tenu des économies de coûts découlant de nos programmes d'amélioration de la rentabilité en cours

Augmentation du dividende trimestriel, établi à 0,3891 \$, une hausse de 7 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent et notre vingt-sixième hausse depuis mai 2011, ce qui représente un rendement d'environ 7 pour cent; programme de croissance du dividende de premier plan, qui s'appuie sur des perspectives de croissance du BAIIA rajusté et une expansion importante du flux de trésorerie disponible

Maintien de nos objectifs financiers de 2024, y compris une croissance des produits d'exploitation et du BAIIA rajusté des solutions technologiques de TELUS de 2 à 4 pour cent et de 5,5 à 7,5 pour cent, respectivement, ainsi que des dépenses en immobilisations consolidées d'environ 2,6 milliards de dollars et un flux de trésorerie disponible d'environ 2,3 milliards de dollars

Vancouver (Colombie-Britannique) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du premier trimestre de 2024. Les produits d'exploitation consolidés et autres produits ont diminué de 0,6 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent pour atteindre 4,9 milliards de dollars. Cette diminution est attribuable à une baisse des produits d'exploitation tirés des services dans nos deux secteurs isolables : les solutions technologiques de TELUS et les solutions d'expérience client numérique (TELUS International). Dans le secteur des solutions technologiques de TELUS, la hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile, des services Internet résidentiels et des services de sécurité, laquelle est principalement attribuable à la croissance du nombre d'abonnés et à la croissance des services de données gérés et non gérés et des autres services de données fixes auprès des clients affaires nouveaux et actuels, a été contrebalancée par la baisse des produits d'exploitation tirés des services de télévision et des services vocaux traditionnels en raison de la substitution technologique. La baisse des produits d'exploitation tirés des solutions d'expérience client numérique découle de la baisse des produits d'exploitation externes dans la plupart des marchés verticaux de ce secteur. Consultez la section « Faits saillants des activités du premier trimestre de 2024 » du présent communiqué pour obtenir une analyse des résultats relatifs aux solutions technologiques de TELUS et aux solutions d'expérience client numérique.

« Au premier trimestre, notre équipe a encore une fois exécuté notre stratégie de croissance distinctive en tirant parti de notre portefeuille d'actifs de qualité supérieure, de nos antécédents en matière d'exécution cohérente et de nos initiatives de rentabilité proactives pour ajouter un nombre inégalé de nouveaux clients et afficher de solides résultats financiers dans un environnement d'exploitation dynamique, a déclaré Darren Entwistle, président et chef de la direction. Nos excellents résultats découlent de nos efforts stratégiques visant une croissance de la clientèle rentable et favorable aux marges, de nos réseaux à large bande reconnus à l'échelle mondiale et de notre culture axée sur les clients, ce qui nous a permis d'afficher un total de 209 000 nouveaux abonnés nets, un nombre record pour un premier trimestre et une hausse de 28 pour cent d'une année à l'autre. Ce résultat englobe 45 000 mises en service nettes de téléphones mobiles, ainsi qu'un nombre record pour un premier trimestre de mises en service d'appareils connectés de 101 000 et de mises en service nettes totales de clients des services fixes de 63 000. La croissance inégalée de TELUS dans le secteur témoigne de la solidité soutenue de notre exécution opérationnelle et de nos offres inégalées de regroupement de services mobiles et résidentiels. La détermination de notre équipe à offrir un service à la clientèle exceptionnel a entraîné une fidélité de la clientèle inégalée pour nos principales gammes de produits. Signalons entre autres que TELUS affiche un taux de désabonnement aux services mobiles postpayés de 0,91 pour cent. Il s'agit du début de la 11^e année consécutive où ce taux est inférieur à un pour cent. »

« En ce qui concerne nos activités internationales, TELUS International a aussi annoncé ses résultats du premier trimestre aujourd'hui. Elle a affiché une rentabilité et des flux de trésorerie élevés, malgré la persistance du contexte macroéconomique mondial difficile qui avait entraîné des résultats décevants au trimestre comparable de l'exercice précédent. Malgré les défis à court terme liés au chiffre d'affaires, l'équipe de TELUS International a mis en œuvre d'importants programmes d'amélioration de la rentabilité au cours des dix derniers mois, qui placent l'entreprise en bonne posture pour accélérer la croissance du BAIIA, accroître l'expansion de la marge et générer un flux de trésorerie important tout au long de l'année. Nous restons donc très optimistes à l'égard de la stratégie et des investissements de TELUS International. Cette confiance est amplifiée par les occasions intéressantes en matière de transformation numérique (surtout grâce à l'adoption de l'IA générative) et l'importance cruciale persistante des solutions différenciées d'expérience client numérique sur le marché, ce qui constitue un facteur très favorable à la croissance et à la rentabilité de TELUS International à moyen et à long terme. TELUS Santé a enregistré des produits d'exploitation de 420 millions de dollars au premier trimestre, ainsi qu'une croissance de la contribution au BAIIA de 28 pour cent. Ces résultats s'appuient sur des synergies annualisées combinées de 251 millions de dollars en vue de l'atteinte de notre objectif global de 427 millions de dollars d'ici la fin de 2025. De plus, nous avons affiché une hausse de sept pour cent d'une année à l'autre du nombre de personnes couvertes à l'échelle mondiale, pour atteindre près de 72 millions. Nous continuons à faire de grands progrès dans l'expansion de TELUS Santé et de TELUS Agriculture & Biens de consommation. Nous demeurons axés sur l'accélération du profil de croissance considérable que représentent ces secteurs d'activité internationaux qui nous distinguent en tirant parti de l'expertise, de l'expérience, de la culture de rendement élevé et du talent de toute notre équipe, notamment en réalisant d'importantes synergies découlant de la vente croisée dans tous les secteurs de l'entreprise. »

« La croissance de la clientèle record que nous continuons d'afficher repose sur notre équipe motivée, qui est déterminée à proposer des offres de services et des capacités numériques supérieures sur nos réseaux PureFibre et mobiles à large bande de calibre mondial. En plus de produire des retombées socioéconomiques considérables pour la population canadienne dans les collectivités d'un océan à l'autre pour les décennies à venir, nos investissements soutenus dans notre réseau à large bande favorisent l'amélioration constante de nos résultats financiers et opérationnels, ainsi que la viabilité à long terme de notre programme de croissance du dividende, un des meilleurs du secteur. Nous annonçons aujourd'hui une hausse du dividende de sept pour cent, ce qui témoigne de notre détermination inébranlable à offrir une valeur supérieure à nos actionnaires. De plus, cette hausse témoigne de nos résultats constants au chapitre de l'exécution de notre programme pluriannuel de croissance du dividende établi en 2011 et récemment prolongé jusqu'en 2025, qui vise une croissance annuelle de 7 à 10 pour cent. La hausse d'aujourd'hui représente notre 26^e augmentation au cours des 14 dernières années et témoigne de notre confiance inébranlable en notre capacité à produire des résultats opérationnels et financiers de premier plan de façon soutenue. Il est important de souligner que nos solides perspectives tiennent compte de nos prévisions d'expansion continue du flux de trésorerie disponible dans les années à venir, grâce à une forte croissance soutenue du BAIIA et à une intensité modérée des dépenses en immobilisations, qui favorise encore davantage la durabilité et la qualité à long terme de notre programme de croissance du dividende. »

« Le mois de mai marque le lancement officiel de la 19^e édition annuelle des Journées du bénévolat de TELUS, qui reflètent la conviction profonde de notre équipe qu'il existe un lien synergique entre réussir en affaires et faire le bien dans les collectivités, a poursuivi M. Entwistle. Cette année, avec l'aide de la grande famille TELUS, je suis persuadé que nous dépasserons notre objectif d'inciter 80 000 bénévoles à produire des retombées positives dans les collectivités des 32 pays dans lesquels nous exerçons nos activités. C'est grâce à ce niveau inégalé de bienveillance et d'engagement que les membres de l'équipe actuels et retraités de partout dans le monde ont effectué 2,2 millions de journées de bénévolat depuis 2000, soit plus que toute autre entreprise sur la planète. »

« Au cours du premier trimestre de 2024, notre équipe a composé avec un environnement très concurrentiel pour les services mobiles et fixes afin d'afficher de solides résultats opérationnels et financiers, a déclaré Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS. En ce qui concerne nos activités internationales, les investissements dans notre réseau et notre capacité de distribution commencent à porter leurs fruits, comme le montre l'élan favorable de l'augmentation des ventes. Toutefois, à court terme, le contexte macroéconomique difficile continue d'allonger les cycles de vente, ce qui entraîne des répercussions sur la croissance du chiffre d'affaires. Nous nous attendons à ce que la situation s'améliore progressivement au cours des prochains trimestres. Malgré les pressions exercées sur les produits d'exploitation, nous avons enregistré une solide croissance du BAIIA rajusté consolidé de 4,3 pour cent et une forte augmentation de la marge consolidée de 170 points de base d'une année à l'autre pour atteindre 37,6 pour cent. De plus, dans le secteur des solutions technologiques de TELUS, le BAIIA rajusté a augmenté de 4,1 pour cent et la marge de 39,4 pour cent s'est améliorée de 160 points de base par rapport à la même période de l'exercice précédent. Ces excellents résultats témoignent de notre souci constant d'assurer l'efficacité et l'efficacités afin de produire des réductions de coûts considérables de façon permanente. Pour le reste de l'année, nous demeurons axés sur la réalisation de nos objectifs financiers pour 2024, que nous avons réitérés aujourd'hui. »

« Au cours du premier trimestre, nous avons renforcé notre position de chef de file en matière de durabilité en émettant une sixième série d'obligations liées au développement durable, qui lient notre financement à la réalisation d'objectifs environnementaux ambitieux, a ajouté M. French. Qui plus est, cette émission donne à TELUS le plus important programme de ce type sur le marché canadien des titres à revenu fixe, en plus de renforcer nos engagements en matière de durabilité et notre leadership dans les domaines de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance. À la fin du trimestre, le coût moyen de la dette à long terme était de 4,37 pour cent, la durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme était de près de 11 ans et le ratio de dette nette par rapport au BAIIA était de 3,78. En 2024 et dans les années à venir, nous prévoyons une amélioration de notre ratio de levier financier à mesure que nous nous efforcerons de nous rapprocher de notre ratio cible. »

« Notre profil de croissance de premier plan et la solidité de notre bilan soutiennent notre programme bien établi de croissance du dividende. Notre engagement à offrir ce programme repose sur notre confiance envers la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et notre capacité à générer avec constance un important flux de trésorerie disponible grâce à notre profil de croissance du BAIIA de premier ordre et à la faible intensité de nos dépenses en capital. Ce programme est examiné parallèlement aux autres priorités en matière d'allocation du capital, y compris les investissements stratégiques en cours, ainsi que le maintien d'un solide bilan qui nous donne amplement la possibilité de soutenir nos ambitions de croissance et de verser des remises de capital aux actionnaires », a conclu M. French.

Par rapport à la même période de l'exercice précédent, le bénéfice net de 140 millions de dollars pour le trimestre représente une baisse de 38 pour cent, et le bénéfice par action (BPA) de base de 0,09 \$ représente une baisse de 40 pour cent. Ces baisses ont été alimentées par les facteurs suivants : i) augmentation de l'amortissement découlant des contrats de location de réseau et de la rationalisation accrue des biens immobiliers; de l'augmentation des immobilisations acquises dans le cadre des acquisitions d'entreprises; de la croissance des immobilisations en appui à l'expansion de la portée de nos services à large bande, y compris nos investissements à long terme visant à raccorder les résidences et les entreprises au réseau TELUS PureFibre et à améliorer la couverture de la technologie 5G; de la croissance des mises en service d'abonnés des services Internet, de télévision et de sécurité; et des investissements dans notre technologie à fibre optique afin de soutenir notre stratégie technologique visant à améliorer la couverture et la capacité des réseaux, ce qui comprend la construction en cours de notre réseau 5G; ii) hausse des coûts de financement découlant d'une augmentation de la moyenne des soldes de l'encours de la dette à long terme, laquelle est attribuable en partie aux acquisitions d'entreprises, à une augmentation du taux d'intérêt en vigueur et à une hausse de la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle, qui représente les montants estimatifs non réalisés de nos accords d'achat d'énergie virtuelle visant des projets d'énergie renouvelable au 31 mars 2024; et iii) hausse des coûts de restructuration et autres coûts, principalement attribuable aux programmes d'amélioration de la rentabilité, y compris les réductions d'effectifs, la rationalisation des biens immobiliers et les coûts de restructuration et autres coûts liés au personnel qui ont été comptabilisés au cours de l'année précédente. En ce qui concerne le BPA, les tendances relevées témoignent aussi de l'effet du nombre supérieur d'actions ordinaires en circulation. Si l'on exclut certains coûts et autres redressements (voir la rubrique « Rapprochement du bénéfice net rajusté » du présent communiqué de presse), le bénéfice net rajusté de 390 millions de dollars a augmenté de 1,0 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BPA de base rajusté de 0,26 \$ a reculé de 3,7 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, et le BPA de base rajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Pour obtenir des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent communiqué.

Par rapport à la même période de l'exercice précédent, le BAIIA consolidé a augmenté de 1,1 pour cent pour s'établir à plus de 1,6 milliard de dollars, et le BAIIA rajusté a augmenté de 4,3 pour cent pour s'établir à environ 1,9 milliard de dollars. La croissance du BAIIA rajusté est attribuable aux facteurs suivants : i) efforts généralisés de réduction des coûts dans les secteurs des solutions technologiques de TELUS et des solutions d'expérience client numérique, y compris des réductions d'effectifs, des synergies réalisées entre les activités de LifeWorks^{MD} et celles de TELUS Santé, une hausse de l'impartition du secteur des solutions technologiques de TELUS à celui des solutions d'expérience client numérique qui entraîne des avantages concurrentiels en raison de la structure de coûts inférieure de ce dernier, ainsi que des économies pour les coûts de marketing, les coûts discrétionnaires et les coûts administratifs; ii) hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile, des services Internet résidentiels et des services de sécurité, laquelle est principalement attribuable à la croissance du nombre d'abonnés; iii) hausse des gains nets liés aux autres produits; et iv) croissance des services de données gérés et non gérés et des autres services de données fixes auprès des clients affaires nouveaux et actuels. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les suivants : i) baisse du PMAA lié aux téléphones mobiles; ii) augmentation de la rémunération fondée sur le mérite; iii) déséquilibre des coûts de la main-d'œuvre découlant d'une réduction du volume de la demande de services dans le secteur des solutions d'expérience client numérique; iv) baisse des marges sur les services de télévision et les services vocaux fixes traditionnels; v) baisse des marges sur l'équipement mobile; vi) baisse des produits d'exploitation dans les domaines de la santé et de l'agriculture et des biens de consommation en raison de la hausse du taux de désabonnement des clients; vii) hausse des coûts liés à l'expansion de nos capacités numériques, y compris l'augmentation du nombre de licences par abonnement et des coûts liés à l'utilisation de l'infonuagique; et viii) hausse des créances irrécouvrables.

Pendant le premier trimestre, nous avons ajouté 209 000 nouveaux clients nets, une hausse de 46 000 par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui comprend 45 000 téléphones mobiles et 101 000 appareils connectés, ainsi que 30 000 clients des services Internet, 19 000 clients des services de télévision et 22 000 clients des services de sécurité. Ce résultat a été contrebalancé en partie par une perte de 8 000 clients des services vocaux résidentiels. Le nombre total d'abonnés des solutions technologiques de TELUS, qui se chiffre à environ 19,2 millions, a augmenté de 6,8 pour cent au cours des 12 derniers mois en raison d'une hausse de 4,7 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile, qui se chiffre à plus de 9,8 millions, et d'une hausse de 23 pour cent du nombre d'abonnés ayant un appareil connecté, qui se chiffre à plus de 3,2 millions. De plus, le nombre de connexions Internet a augmenté de 5,5 pour cent au cours des 12 derniers mois et se situe maintenant à environ 2,7 millions de connexions clients. Le nombre de clients des services de télévision se situe à 1,3 million et celui des services de sécurité a connu une hausse de 7,8 pour cent pour atteindre environ 1,1 million. Enfin, le nombre d'abonnés des services vocaux résidentiels a connu un léger recul de 2,8 pour cent pour s'établir à environ 1,1 million.

Dans le secteur des soins de santé, à la fin du premier trimestre de 2024, les adhérents admissibles aux soins virtuels se chiffraient à 5,9 millions et le nombre de personnes couvertes par nos solutions de santé s'élevait à 71,7 millions, une hausse respective de 14 pour cent et de 7 pour cent au cours des 12 derniers mois. Les transactions en santé numérique se chiffraient à 159,0 millions au premier trimestre de 2024, une augmentation de 6,8 pour cent par rapport au premier trimestre de 2023.

Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 950 millions de dollars a augmenté de 189 millions de dollars au premier trimestre de 2024 et le flux de trésorerie disponible de 396 millions de dollars a diminué de 139 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Conformément à notre plan interne, la baisse du flux de trésorerie disponible découle de la hausse des coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des charges, et de la hausse des intérêts payés, lesquelles hausses ont été contrebalancées en partie par la baisse de l'impôt sur les bénéfices payé. Notre définition de « flux de trésorerie disponible », qui n'est pas harmonisée dans le secteur, n'est pas visée par les normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie.

Les dépenses en immobilisations consolidées de 725 millions de dollars, y compris un montant de 14 millions de dollars se rapportant au développement immobilier, ont augmenté de 1,7 pour cent au premier trimestre de 2024. Les dépenses en immobilisations liées au développement immobilier du secteur des solutions technologiques de TELUS ont augmenté de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2024 en raison de l'augmentation des investissements visant à soutenir la construction de projets pluriannuels, notamment TELUS Ocean^{MC} et d'autres immeubles commerciaux en Colombie-Britannique. Les dépenses en immobilisations du secteur des solutions d'expérience client numérique ont augmenté de 6 millions de dollars au premier trimestre de 2024, surtout en raison de notre expansion en Asie-Pacifique, en Amérique centrale et dans d'autres régions (notamment en Afrique) et de nos investissements dans les logiciels de nos solutions numériques gérées. Au 31 mars 2024, notre réseau 5G couvrait environ 31,8 millions de Canadiens, soit environ 86 pour cent de la population, et plus de 3,2 millions de résidences et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Est du Québec étaient reliées par un câble de fibre optique leur donnant un accès immédiat à notre réseau à fibre optique.

Aperçu des résultats financiers consolidés

En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités)	Trimestre clos le 31 mars		Variation en pourcentag e
	2024	2023	
Produits d'exploitation (découlant de contrats établis avec les clients)	4 866	4 925	(1,2)
Produits d'exploitation et autres produits	4 932	4 964	(0,6)
Total des dépenses d'exploitation	4 357	4 365	(0,2)
Bénéfice net	140	224	(37,5)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	127	217	(41,5)
Bénéfice net rajusté ⁽¹⁾	390	386	1,0
BPA de base (en dollars)	0,09	0,15	(40,0)
BPA de base rajusté ⁽¹⁾ (en dollars)	0,26	0,27	(3,7)
BAIIA ⁽¹⁾	1 638	1 621	1,1
BAIIA rajusté ⁽¹⁾	1 856	1 779	4,3
Dépenses en immobilisations ⁽²⁾	725	713	1,7
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	950	761	24,8
Flux de trésorerie disponible ⁽¹⁾	396	535	(26,0)
Connexions d'abonnés totales aux services de télécommunication ⁽³⁾ (en milliers)	19 168	17 953	6,8
Nombre de personnes couvertes par nos solutions de santé ⁽⁴⁾ (en millions)	71,7	67,0	7,0

Annotation utilisée dans le tableau ci-dessus : v. n. – valeur négligeable.

- (1) Il s'agit de mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et d'autres mesures financières déterminées qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures utilisées par d'autres émetteurs. Pour obtenir des définitions et des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent communiqué.
- (2) Les dépenses en immobilisations englobent les actifs achetés, à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation, mais pas encore payés et, par conséquent, différent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, tels qu'ils sont déclarés dans les états financiers consolidés intermédiaires pour en savoir plus.
- (3) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés actifs ayant un appareil connecté, des abonnés actifs des services Internet, des abonnés actifs des services vocaux résidentiels, des abonnés actifs des services de télévision et des abonnés actifs des services de sécurité est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant des systèmes de facturation et d'autres systèmes sources. Au premier trimestre de 2024, nous avons réduit notre nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile de 283 000, en veillant à une application rétroactive au 1^{er} janvier 2023, afin de supprimer un sous-ensemble des clients de nos services dans le secteur public qui sont désormais visés par des modèles d'enchères à tarification dynamique. Nous estimons qu'un tel rajustement des clients à faible marge reflète mieux le rendement sous-jacent de notre secteur des téléphones mobiles et notre accent sur la croissance rentable. En raison de ce changement, les statistiques d'exploitation connexes (PMAA et taux de désabonnement) ont aussi été rajustées. Le 1^{er} janvier 2024, nous avons

rajusté de manière prospective le nombre d'abonnés des services de télévision afin de retirer 97 000 abonnés, car nous avons cessé de commercialiser le produit Pik TV^{MD}.

Faits saillants des activités du premier trimestre de 2024

Solutions technologiques de TELUS

- Les produits d'exploitation tirés des solutions technologiques de TELUS (découlant de contrats établis avec les clients) ont augmenté de 15 millions de dollars ou 0,4 pour cent au premier trimestre de 2024, surtout en raison de la hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile et des services de données fixes, comme il est décrit ci-dessous. Cette hausse a été contrebalancée partiellement par la baisse des produits d'exploitation tirés de l'équipement des services mobiles et d'autres services, des services vocaux fixes, de l'équipement des services fixes et d'autres services, des services de santé et des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.
- Le BAIIA lié aux solutions technologiques de TELUS a diminué de 2 millions de dollars ou 0,1 pour cent au premier trimestre de 2024, tandis que le BAIIA rajusté lié aux solutions technologiques de TELUS a augmenté de 66 millions de dollars ou 4,1 pour cent en raison des facteurs suivants : i) efforts généralisés de réduction des coûts, y compris des réductions d'effectifs, des synergies réalisées entre les activités de LifeWorks et celles de TELUS Santé, une hausse de l'impartition du secteur des solutions technologiques de TELUS à celui des solutions d'expérience client numérique ce qui se traduit par des avantages compétitifs compte tenu de la structure de coûts inférieure dans les solutions d'expérience client numérique, ainsi que des économies visant les coûts de marketing, les coûts discrétionnaires et les coûts administratifs; ii) hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile, des services Internet résidentiels et des services de sécurité, laquelle est principalement attribuable à la croissance du nombre d'abonnés; et iii) croissance des services de données gérés et non gérés et des autres services de données fixes auprès des clients affaires nouveaux et actuels. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les suivants : i) baisse du PMAA lié aux téléphones mobiles; ii) augmentation de la rémunération fondée sur le mérite; iii) baisse des marges sur les services de télévision et les services vocaux traditionnels en raison de la substitution technologique; iv) baisse des marges sur l'équipement; v) baisse des gains liés aux autres produits; vi) baisse des produits d'exploitation dans les domaines de la santé et de l'agriculture et des biens de consommation en raison de la hausse du taux de désabonnement des clients; vii) hausse des coûts liés à l'expansion de nos capacités numériques, y compris l'augmentation du nombre de licences par abonnement et des coûts liés à l'utilisation de l'infonuagique; et viii) hausse des créances irrécouvrables.

Produits et services mobiles

- Les produits d'exploitation tirés du réseau mobile ont augmenté de 49 millions de dollars ou 2,9 pour cent au premier trimestre de 2024, surtout en raison de la croissance du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile et du nombre d'abonnés ayant un appareil connecté, ainsi que de la croissance des produits d'exploitation tirés de l'itinérance. Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'incidence de la baisse des prix des forfaits de base et de la baisse des produits d'exploitation tirés des frais d'utilisation excédentaire.
- Les produits d'exploitation tirés de l'équipement mobile et d'autres services ont diminué de 36 millions de dollars ou 7 pour cent au premier trimestre de 2024 en raison d'une réduction des volumes de contrats découlant de nos efforts visant à égaler les offres économiques, compte tenu de l'activité promotionnelle soutenue, ainsi que du nombre croissant de clients profitant des offres de forfaits Apportez votre propre appareil. Ces facteurs ont été contrebalancés partiellement par les ventes de téléphones intelligents de valeur supérieure.
- La contribution directe des produits et services mobiles du secteur des solutions technologiques de TELUS a augmenté de 13 millions de dollars ou 0,8 pour cent au premier trimestre de 2024, surtout en raison de la croissance du nombre d'abonnés des services mobiles et de la hausse des marges sur les services d'itinérance attribuable à l'augmentation des voyages internationaux. Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'incidence de la baisse des prix des forfaits de base et de la baisse des produits d'exploitation tirés des frais d'utilisation excédentaire, la baisse de la contribution de la marge sur l'équipement en raison de la diminution des volumes de contrats et de l'augmentation des rabais attribuables aux concurrents, ainsi que la hausse de l'amortissement des commissions en raison de l'augmentation de l'achalandage dans les magasins de détail au cours des périodes précédentes.

- Le PMAA lié aux téléphones mobiles était de 59,31 \$ au premier trimestre de 2024, ce qui constitue une baisse de 1,07 \$ ou 1,8 pour cent, en raison de l'adoption de forfaits de base à prix inférieur en réponse à l'intensification des activités de marketing et de promotion ciblant à la fois les nouveaux clients et les clients existants, qui a commencé au deuxième trimestre de 2023 et s'est poursuivie tout au long du premier trimestre de 2024, ainsi qu'en raison de la baisse des produits d'exploitation tirés des frais d'utilisation excédentaire. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des produits d'exploitation tirés de l'itinérance en raison de l'augmentation des voyages.
- Les mises en service brutes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 376 000 au premier trimestre de 2024, soit une augmentation de 76 000, laquelle est attribuable à la croissance des mises en service brutes des services postpayés découlant de l'activité promotionnelle soutenue, comme il est indiqué ci-dessus, et de la croissance de la population canadienne.
- Les mises en service nettes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 45 000 au premier trimestre de 2024, soit une diminution de 2 000, témoignant d'une hausse du taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, comme il est décrit ci-dessous, partiellement atténuée par la hausse des mises en service brutes de téléphones mobiles.
- Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles était de 1,13 pour cent au premier trimestre de 2024, par rapport à 0,90 pour cent au premier trimestre de 2023, surtout en raison des clients qui décident de changer de fournisseur en réponse à l'intensification des activités de marketing et de promotion, comme il est indiqué ci-dessus. Ces facteurs ont été atténués partiellement par nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle appuyés par la qualité inégalée de notre service et de notre réseau, et par le succès de nos offres promotionnelles et de nos offres groupées.
- Les mises en service nettes d'appareils connectés se sont établies à 101 000 au premier trimestre de 2024, une hausse de 43 000, en raison de la croissance des connexions IdO des clients dans les secteurs du transport, des solutions d'immobilier et des soins de santé.

Produits et services fixes

- Les produits d'exploitation tirés des services de données fixes ont augmenté de 31 millions de dollars ou 2,7 pour cent au premier trimestre de 2024. Cette hausse est attribuable à une augmentation du nombre d'abonnés des services Internet, de sécurité et de télévision et à une croissance des services gérés et non gérés et d'autres services auprès des clients affaires nouveaux et actuels. Les produits d'exploitation par client des services Internet sont restés stables par rapport à l'année précédente, tandis que la croissance des services de données fixes a été partiellement contrebalancée par la diminution des produits d'exploitation tirés des services de télévision par client en raison de la proportion accrue de clients qui choisissent de plus petits forfaits télévisuels et de la substitution technologique.
- Les produits d'exploitation tirés des services vocaux fixes ont diminué de 13 millions de dollars ou 6,8 pour cent au premier trimestre de 2024 en raison du déclin continu des produits tirés des services vocaux traditionnels qui s'explique par la substitution technologique et les changements de prix des forfaits. Ces baisses ont été atténuées partiellement par le succès de nos offres groupées de produits, nos efforts de fidélisation et le passage des services traditionnels aux services IP.
- Les produits d'exploitation tirés de l'équipement des services fixes et d'autres services ont diminué de 11 millions de dollars ou 8,6 pour cent au premier trimestre de 2024, surtout en raison d'une réduction des ventes d'équipement sur place auprès des clients affaires, compte tenu de la nature de plus en plus ponctuelle des ventes d'équipement et du nombre supérieur de ventes d'équipement liées à un contrat important au premier trimestre de 2023.
- La contribution directe des produits et services fixes dans le secteur des solutions technologiques de TELUS a augmenté de 7 millions de dollars ou 0,5 pour cent au premier trimestre de 2024 en raison de la hausse des marges sur les services Internet, de données d'affaires et de sécurité qui découle de la croissance du nombre d'abonnés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des marges sur les services de télévision et les services vocaux traditionnels découlant de la substitution technologique, ainsi que la baisse des produits d'exploitation dans les domaines de la santé et de l'agriculture en raison du désabonnement de clients.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet s'est établi à 30 000 au premier trimestre de 2024, une baisse de 5 000, en raison d'une hausse du taux de désabonnement attribuable à l'incidence continue des pressions macroéconomiques et concurrentielles sur les décisions d'achat des consommateurs, laquelle a été contrebalancée en partie par le nombre impressionnant de mises en service brutes générées par nos offres de produits diversifiées à la fois dans les marchés consommateurs et affaires.

- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de télévision s'est chiffré à 19 000 au premier trimestre de 2024, une hausse de 10 000, attribuable au succès de nos offres diversifiées qui répondent aux besoins changeants des consommateurs, mais contrebalancé en partie par une hausse du taux de désabonnement découlant des mêmes facteurs qui ont influé sur le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de sécurité s'est établi à 22 000 au premier trimestre de 2024, un résultat stable par rapport à l'année précédente, ce qui reflète la dynamique compensatoire entre, d'une part, la demande accrue à l'égard de nos offres groupées et de notre gamme diversifiée de produits et services et, d'autre part, une hausse du taux de désabonnement attribuable aux mêmes facteurs qui ont influé sur le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet.
- Les pertes nettes des services vocaux résidentiels se sont chiffrées à 8 000 au premier trimestre de 2024, un résultat stable par rapport à l'année précédente.

Services de santé

- Par l'intermédiaire de TELUS Santé, nous tirons parti de la puissance de la technologie pour offrir des solutions et des services connectés, facilitons l'accès aux soins et révolutionnons la circulation de l'information dans le secteur de la santé. Ce faisant, nous améliorons la collaboration, l'efficacité et la productivité dans tout l'écosystème des soins de santé. Nous progressons ainsi vers l'atteinte de notre objectif : transformer les soins de santé et donner aux Canadiens les moyens de prendre leur santé en main.
- Les produits d'exploitation tirés des services de santé ont diminué de 3 millions de dollars ou 0,7 pour cent au premier trimestre de 2024 en raison du taux de désabonnement qui a dépassé la croissance de la clientèle. Ce facteur a été contrebalancé en partie par une augmentation des produits d'exploitation tirés de notre logiciel de gestion d'officine et des ventes de nos solutions de pharmacie virtuelle.
- À la fin du premier trimestre de 2024, 5,9 millions d'adhérents étaient inscrits à nos services de soins de santé virtuels, soit une hausse de 0,7 million au cours des 12 derniers mois découlant de l'adoption continue de nos solutions virtuelles permettant aux Canadiens et à d'autres personnes de recevoir des soins de santé et de mieux-être en toute sécurité.
- À la fin du premier trimestre de 2024, le nombre de personnes couvertes par nos programmes de santé s'élevait à 71,7 millions, une hausse de 4,7 millions au cours des 12 derniers mois, laquelle est principalement attribuable à la forte croissance de nos programmes d'aide aux employés et à la famille auprès à la fois des nouveaux clients et des clients existants dans toutes nos régions, ainsi qu'à la demande soutenue de solutions virtuelles.
- Les transactions en santé numérique se sont chiffrées à 159 millions au premier trimestre de 2024, soit une augmentation de 10,1 millions, laquelle est principalement attribuable à une augmentation de l'utilisation du service payant d'échange de données de santé entre notre système de gestion des régimes d'assurance maladie et les fournisseurs de soins découlant de la demande accrue de services de santé facultatifs de la part des patients.

Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation

- TELUS Agriculture & Biens de consommation fournit des solutions numériques novatrices et des données exploitables qui renforcent la chaîne d'approvisionnement mondiale afin de favoriser l'efficacité des processus de production et d'améliorer la salubrité, la qualité et la durabilité des aliments et des biens de consommation. Fait à noter, ces efforts permettent aussi d'améliorer la traçabilité jusqu'au consommateur final, ce qui favorise encore davantage les résultats dans le secteur alimentaire.
- Les produits d'exploitation tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation ont diminué de 2 millions de dollars ou 2,4 pour cent en raison du contexte difficile temporaire, des défis macroéconomiques et d'une hausse du taux de désabonnement lié à nos offres de gestion de programmes pour les fabricants d'intrants agricoles. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la diversification accrue de nos solutions dans le domaine de l'agriculture et des biens de consommation et par la croissance des produits d'exploitation tirés de nos activités pharmaceutiques et de recherche en agriculture animale. Nos produits d'exploitation tirés de l'agriculture et des biens de consommation sont obtenus en grande partie en dollars américains. Comparativement au premier trimestre de 2023, le taux de change du dollar canadien et du dollar américain est demeuré stable.

Solutions d'expérience client numérique (TELUS International)

- Les produits d'exploitation tirés des solutions d'expérience client numérique (découlant de contrats établis avec les clients) ont diminué de 74 millions de dollars ou 9,8 pour cent au premier trimestre de 2024. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des produits d'exploitation provenant d'un important client du secteur des médias sociaux et à une réduction des produits d'exploitation tirés d'autres marchés verticaux, notamment ceux du commerce électronique et des technologies financières ainsi que des voyages et de l'hôtellerie, en raison des conditions macroéconomiques. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la croissance des services fournis aux clients existants, notamment Google, ainsi que par l'ajout de nouveaux clients depuis la même période de l'exercice précédent. La variation des taux de change n'a pas eu une incidence importante sur la croissance des produits d'exploitation dans le secteur des solutions d'expérience client numérique. Les produits d'exploitation découlant des contrats en dollar américain, en euro et en d'autres devises seront touchés par la variation des taux de change.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical des technologies et des jeux ont diminué de 14 millions de dollars ou 3,6 pour cent au premier trimestre de 2024, surtout en raison de la baisse des produits d'exploitation tirés d'un important client du secteur des médias sociaux, laquelle a été contrebalancée en partie par la croissance des produits d'exploitation tirés de Google et d'autres clients dans ce marché vertical.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical des communications et des médias ont augmenté de 9 millions de dollars ou 4,3 pour cent au cours du premier trimestre de 2024, surtout en raison de l'augmentation des services fournis au segment des solutions technologiques de TELUS, laquelle a été contrebalancée en partie par la baisse des produits d'exploitation provenant de certains autres clients du secteur des télécommunications.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical du commerce électronique et des technologies financières ont diminué de 15 millions de dollars ou 14 pour cent au premier trimestre de 2024 en raison d'une réduction du volume de la demande de services d'un client important du segment du commerce électronique et de certains clients du segment des technologies financières.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical des soins de santé ont augmenté de 12 millions de dollars ou 22 pour cent au premier trimestre de 2024, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des services fournis à l'unité d'affaires des soins de santé du segment des solutions technologiques de TELUS.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical des services bancaires, des services financiers et de l'assurance ont diminué de 11 millions de dollars ou 18 pour cent au premier trimestre de 2024, surtout en raison d'une réduction du volume de la demande de services d'une institution financière cliente d'envergure internationale.
- Les produits d'exploitation tirés de tous les autres marchés verticaux ont diminué de 24 millions de dollars ou 21 pour cent au premier trimestre de 2024 en raison d'une baisse des produits d'exploitation tirés de différents comptes clients, notamment dans le marché vertical des voyages et de l'hôtellerie.
- Le BAIIA lié aux solutions d'expérience client numérique a augmenté de 29 millions de dollars ou 17 pour cent au premier trimestre de 2024, tandis que le BAIIA rajusté lié aux solutions d'expérience client numérique a augmenté de 21 millions de dollars ou 11 pour cent au cours de la même période. Ces hausses du BAIIA et du BAIIA rajusté découlent principalement des autres produits attribuables à la réévaluation des provisions relatives aux ventes d'options de vente et de la diminution de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des produits d'exploitation.

Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant plus de 605 millions de dollars en taxes et impôts pendant le premier trimestre de 2024 au profit des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé environ 36 milliards de dollars en taxes et impôts.

- En investissant 725 millions de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours du premier trimestre de 2024, et plus de 54 milliards de dollars depuis 2000.
- En versant 55 millions de dollars de frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada au premier trimestre de 2024. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé plus de 44 milliards de dollars.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 2,4 milliards de dollars au premier trimestre de 2024, notamment par l'achat d'environ 1,2 milliard de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 161 milliards de dollars et 109 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 1 milliard de dollars au premier trimestre de 2024, y compris la rémunération et les avantages sociaux des employés, et 79 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, nous avons versé un total de 62 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant environ 554 millions de dollars en dividendes déclarés jusqu'en avril 2024 aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. Depuis 2004, nous avons distribué plus de 25 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions, dont plus de 20 milliards de dollars en dividendes et 5,2 milliards de dollars en rachats d'actions, soit plus de 17 \$ par action.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,3891 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 2 juillet 2024 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 10 juin 2024. Le dividende trimestriel représente une hausse de 7 pour cent par rapport au dividende de 0,3636 \$ par action déclaré un an plus tôt, conformément à notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Lorsque la date de versement des dividendes tombe la fin de semaine ou un jour férié, le versement est effectué le prochain jour ouvrable.

Faits saillants relatifs à l'action communautaire

Redonner à la collectivité

- À l'heure actuelle, 19 Comités d'investissement communautaire de TELUS exercent leurs activités au Canada et ailleurs dans le monde. Les Comités d'investissement communautaire mandatent des dirigeants locaux pour formuler des recommandations concernant l'attribution des subventions dans leurs collectivités. Ces subventions visent à soutenir des organismes de bienfaisance enregistrés qui viennent en aide aux jeunes par des programmes axés sur la santé, l'éducation ou la technologie. Depuis 2005, les 19 Comités d'investissement communautaire de TELUS et la Fondation TELUS pour un futur meilleur^{MD} (la Fondation) ont soutenu plus de 33 millions de jeunes dans le besoin au Canada et partout dans le monde en remettant plus de 126 millions de dollars en dons au profit de plus de 10 000 initiatives.
- En étroite collaboration avec les 13 Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada, la Fondation accorde des subventions à des organismes de bienfaisance qui favorisent l'éducation, la santé et le mieux-être des jeunes partout au pays. De plus, elle attribue des bourses à des étudiants de niveau postsecondaire aux prises avec des difficultés financières qui sont déterminés à améliorer les choses dans leur collectivité par l'entremise du programme de bourses d'études TELUS. Au cours du premier trimestre de 2024, la Fondation a aidé 265 000 jeunes en remettant 3,2 millions de dollars à plus de 200 organismes de bienfaisance enregistrés au Canada. Depuis sa création en 2018, la Fondation a versé 50 millions de dollars en dons aux collectivités afin d'aider 15,4 millions de jeunes à réaliser leur plein potentiel. Pour en savoir plus sur le programme de bourses d'études TELUS, visitez futurmeilleur.com/bourses.

Donner les moyens d'agir aux Canadiens grâce à la connectivité

- Pendant le premier trimestre de 2024, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Connectés pour l'avenir afin de soutenir les personnes marginalisées en améliorant leur accès tant à la technologie qu'aux soins de santé. Nous avons aussi continué d'exploiter notre programme TELUS Averti^{MD} visant à améliorer la littératie numérique et les connaissances sur la sécurité en ligne. Depuis leur lancement, ces programmes ont permis de fournir de l'aide à plus de 1,2 million de personnes.

- Au cours du trimestre, nous avons intégré plus de 2 500 nouveaux foyers au programme Internet pour l'avenir^{MD}. Depuis le lancement du programme en 2016, nous avons fourni un service Internet haute vitesse à faible coût à plus de 57 600 foyers et 182 400 membres de familles et personnes âgées à faible revenu, personnes handicapées dans le besoin, réfugiés pris en charge par le gouvernement et jeunes quittant leur foyer d'accueil.
- Le programme Mobilité pour l'avenir^{MD} offre des téléphones intelligents et des forfaits pour téléphones mobiles gratuits ou à faible coût aux jeunes qui doivent quitter leur foyer d'accueil en raison de leur âge et aux personnes âgées à faible revenu de partout au Canada qui reçoivent le Supplément de revenu garanti. Au cours du trimestre, nous avons intégré au programme plus de 1 400 jeunes, personnes âgées, femmes autochtones qui ont subi ou risquent de subir des violences, réfugiés pris en charge par le gouvernement et autres personnes marginalisées. Depuis le lancement de Mobilité pour l'avenir en 2017, le programme a permis d'apporter du soutien à plus de 53 700 personnes.
- Les cliniques mobiles Santé pour l'avenir^{MC} de TELUS ont tenu 15 000 consultations pendant les trois premiers mois de 2024. Depuis le début du programme, nous avons permis la tenue de 215 000 consultations au total dans 25 collectivités à l'échelle du Canada pour offrir des soins de santé primaires et des soins de santé mentale aux personnes en situation d'itinérance.
- Au cours du trimestre, le programme Technologies pour l'avenir^{MC} a permis à plus de 850 Canadiens handicapés de profiter d'une évaluation individuelle, de recommandations et d'une formation personnalisées concernant les appareils mobiles, les ordinateurs, les ordinateurs portables et les technologies d'assistance connexes, ainsi que de forfaits de services mobiles à prix réduit, améliorant ainsi leur indépendance et leur qualité de vie. Depuis le début du programme en 2017, nous avons aidé plus de 9 600 personnes handicapées au Canada au moyen du programme ou en leur offrant un rabais pour accessibilité sur les services mobiles de TELUS.
- Au cours du trimestre, plus de 61 800 personnes au pays et à l'étranger ont participé à des ateliers et à des événements virtuels de TELUS Averti visant à améliorer la littératie numérique et la sécurité en ligne, ce qui porte le nombre cumulatif de participants à plus de 740 000 personnes depuis le lancement du programme en 2013.

Investir dans les retombées sociales

- Au cours du trimestre, le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur^{MD} a dirigé un tour de financement par titres de capitaux propres pour Waymap, une société de technologie du Royaume-Uni qui offre une application de navigation hautement précise axée sur l'accessibilité qui fonctionne à l'extérieur, à l'intérieur et même en profondeur sous le sol. Depuis sa création en 2020, le Fonds a investi dans plus de 30 entreprises socialement novatrices, dont 40 pour cent sont dirigées par des femmes et 50 pour cent sont dirigées par des fondateurs autochtones ou racialisés.

Prix récompensant le sociocapitalisme à l'échelle mondiale

- En janvier 2024, TELUS a été nommée parmi les 100 entreprises les plus durables du monde au classement 2024 de Corporate Knights pour la 12^e fois depuis le lancement de cette marque de reconnaissance en 2005.
- En janvier 2024, TELUS a été reconnue comme la marque de télécommunication affichant la valeur la plus élevée au Canada. Dans son rapport *Global 500* sur les marques mondiales les plus valorisées en 2024, Brand Finance a attribué une valeur de 8,6 milliards de dollars américains (11,7 milliards de dollars canadiens) à notre marque, ce qui représente une hausse de 12,4 pour cent sur un an, un gain de 37 places au classement et notre évaluation la plus élevée jusqu'ici suivant une évaluation indépendante.
- En 2024, TELUS a été désignée par Mediacorp Canada Inc. parmi les meilleurs employeurs au Canada pour les jeunes en janvier et les meilleurs employeurs pour la diversité au Canada en mars.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à [telus.com/investors](https://www.telus.com/investors).

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du premier trimestre de 2024 aura lieu le **jeudi 9 mai 2024 à 13 h 30, HE (10 h 30, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes financiers. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement audio sera accessible à compter d'environ 60 minutes après la téléconférence jusqu'au 9 juin 2024, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le code d'accès à la conférence 13252 # ainsi que le code d'accès à l'enregistrement 0114441 #. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS », « Société » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils incluent les énoncés relatifs à nos objectifs et à nos stratégies pour les atteindre, nos attentes relatives aux tendances du secteur des télécommunications (notamment la demande de données et la croissance continue de la base d'abonnés), ainsi que nos programmes de financement (notamment notre programme pluriannuel de croissance des dividendes). Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur. Ces énoncés sont présentés conformément aux dispositions d'exonération prévues dans les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou d'autres événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos hypothèses pour les prévisions de 2024, qui sont énoncées à la rubrique 9 du rapport de gestion annuel de 2023, restent les mêmes, à l'exception de ce qui suit :

- Nos estimations révisées de la croissance économique en 2024 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 1,1 %, 0,8 %, 1,9 %, 0,8 % et 0,6 %, respectivement (par rapport à 0,6 %, 0,4 %, 1,1 %, 0,4 % et 0,4 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2023).
- Nos estimations révisées du taux d'inflation annuel en 2024 en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 2,5 %, 2,6 %, 2,6 % et 2,6 %, respectivement (par rapport à 2,4 %, 2,4 %, 2,4 % et 2,5 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2023).
- Nos estimations révisées du taux de chômage annuel en 2024 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 6,3 %, 6,0 %, 6,5 %, 7,0 % et 5,4 %, respectivement (par rapport à 6,4 %, 6,1 %, 6,3 %, 6,7 % et 5,5 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2023).
- Nos estimations révisées du nombre non ajusté de mises en chantier d'habitations en 2024 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 237 000, 46 000, 40 000, 86 000 et 43 000 logements, respectivement (par rapport à 234 000, 42 000, 36 000, 79 000 et 46 000 logements, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2023).
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) avait initialement annoncé son intention de tenir sa vente aux enchères du spectre des ondes millimétriques en 2024, mais il est possible que celle-ci soit reportée après 2024. Nous ne nous attendons pas à subir de répercussions importantes si la vente aux enchères a lieu après 2024.

L'incidence des estimations de la croissance économique et le moment de leur incidence dépendront des événements réels dans certains secteurs de l'économie canadienne.

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement réel ou d'autres événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- **Questions de réglementation.** *Nous exerçons nos activités dans un certain nombre d'industries hautement réglementées et, par conséquent, nous sommes assujettis à une vaste gamme de lois et de règlements tant au pays qu'à l'étranger. Les politiques et les pratiques imposées par des représentants élus ou découlant de décisions réglementaires, d'examen ou des activités gouvernementales pourraient avoir des implications stratégiques, opérationnelles ou financières (y compris sur nos produits d'exploitation et/ou nos flux de trésorerie disponibles).*

Les risques et incertitudes comprennent :

- les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la rubrique 9.1, « *Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications* », de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2024;
- la possibilité que le gouvernement permette le regroupement de concurrents dans notre industrie ou, à l'inverse, que le gouvernement intervienne dans le but d'accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire, y compris les installations par fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP »);
- les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs, y compris les frais d'utilisation excédentaire d'Internet, les frais d'itinérance et d'autres frais de service;
- les modifications visant des lois fédérales et provinciales ou leur application (y compris les lois en matière de protection des consommateurs);
- le dépôt par les gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux, ou encore dans les pays autres que le Canada où nous exerçons nos activités, de nouveaux projets de loi sur la protection de la vie privée qui pourraient sensiblement étendre ou altérer la portée des droits des consommateurs en matière de protection de la vie privée, imposer d'importantes sanctions administratives pécuniaires et créer un droit privé d'action, et prévoir la mise en œuvre d'un nouveau régime de réglementation régissant l'utilisation de l'intelligence artificielle (« IA ») dans le secteur privé et conférant un important pouvoir de contrainte;
- les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de communications au Canada;
- les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'imposer des balises visant à protéger la concurrence comme la règle du *statu quo* et le *Code sur la vente en gros*, dont l'objectif est de s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les concurrents exerçant leurs activités à la fois en tant que distributeurs de radiodiffusion et fournisseurs de services de programmation;
- les modifications apportées à la *Loi sur la concurrence* et/ou les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation;
- l'attribution du spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination, l'utilisation et le transfert de licences de spectre, le coût et la disponibilité du spectre et l'échéancier d'attribution du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant les cadres de délivrance de licences de spectre et de la politique du spectre, les enchères de spectre et l'attribution du spectre;
- un projet de loi qui permettrait au gouvernement d'interdire l'utilisation, sur les réseaux de télécommunications, d'équipement fourni par des sociétés désignées expressément afin de sécuriser le système de télécommunications canadien, et dans le cadre duquel le gouvernement a initialement proposé d'inclure Huawei et ZTE;
- un projet de loi imposant de nouvelles exigences en matière de signalement des incidents liés à la cybersécurité; la demande du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie qui enjoint aux

- fournisseurs de services de télécommunications, y compris TELUS, d'améliorer la résilience du réseau, ainsi que les instances du CRTC visant à évaluer la fiabilité et la résilience du réseau;
- les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions;
 - les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur, lesquelles pourraient avoir une incidence sur les obligations des fournisseurs de services Internet ou des entreprises de radiodiffusion;
 - notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant les secteurs des soins de santé, des soins virtuels et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé; et les risques liés à la qualité des soins et à la prestation des services assurés et non assurés;
 - notre capacité à nous conformer ou à faciliter la conformité de nos clients à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, tant au pays qu'à l'étranger.
- **Environnement concurrentiel.** *La croissance et les activités des concurrents et l'intensification de la concurrence (tarifs, y compris les rabais et le regroupement de services), ainsi que la concurrence non traditionnelle, la technologie perturbatrice et la désintermédiation pourraient modifier la nature du marché et se répercuter sur notre part de marché, ainsi que sur nos résultats financiers (y compris sur les produits d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles).*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client qui répond à leurs attentes ou les dépasse, ainsi qu'un éventail de produits et de services pertinents et un réseau fiable à la fine pointe de la technologie;
- l'intensité de la concurrence, y compris les offres promotionnelles vigoureuses et les stratégies de financement des appareils, et la capacité des concurrents au sein de l'industrie à offrir des services groupés et/ou à tarif réduit;
- la concurrence touchant tous les services avec les entreprises de communications, les entreprises de distribution de radiodiffusion virtuelles et d'autres entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, exerce des pressions sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA »), les frais d'acquisition et de rétention et les taux de désabonnement liés à tous les services actuels et futurs;
- les regroupements, les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie (y compris l'acquisition de Shaw par Rogers et les actifs connexes cédés à Vidéotron), ainsi que les mesures réglementaires qui y sont liées;
- le fait que les exploitants régionaux s'appuient sur la réglementation en matière d'accès de gros pour pénétrer le marché;
- la disponibilité de services Internet par satellite en orbite basse dans des zones urbaines;
- notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître;
- l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes;
- la capacité de TELUS International à livrer concurrence aux entreprises de services professionnels offrant des services de consultation, aux entreprises de technologies de l'information dotées de capacités numériques, et aux entreprises traditionnelles offrant des services fournis par des centres de contact et des services d'impartition des processus d'affaires qui accroissent leurs capacités afin d'offrir des services numériques générant des marges et une croissance plus élevées, y compris des produits et services basés sur l'intelligence artificielle (« IA »);
- en ce qui concerne nos services TELUS Santé, notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de programmes d'aide aux employés et à la famille, de solutions d'administration des avantages du personnel, de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux agents d'indemnisation, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions de TI et des services connexes, aux fournisseurs mondiaux qui

pourraient accroître leur présence au Canada, ainsi qu'aux fournisseurs de services de soins de santé virtuels, de services de santé préventifs et de services d'intervention en cas d'urgence personnelle;

- en ce qui concerne TELUS Agriculture & Biens de consommation, notre capacité à livrer concurrence à des entreprises offrant des services ciblés en matière de logiciels et d'IdO.

- **Technologie.** *L'adoption par les consommateurs de technologies différentes et les attentes changeantes des clients pourraient se répercuter sur nos flux de rentrées et nos taux de désabonnement.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services de voix fixes locaux et interurbains traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles;
 - le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision, tenant en partie au piratage de contenu et au vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaîne virtuelle;
 - l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet;
 - la baisse potentielle des PMMA, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles;
 - les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services ainsi que les solutions de technologie auto-installées;
 - l'incapacité à innover, à maintenir nos avantages technologiques ou à répondre efficacement et en temps opportun à l'évolution de la technologie;
 - la demande élevée des abonnés pour des données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services;
 - le déploiement et l'évolution continue des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler;
 - la disponibilité de ressources et notre aptitude à déployer de façon adéquate la capacité du réseau à large bande;
 - notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles;
 - notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons;
 - les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement réseau, les services TELUS TV et les appareils mobiles;
 - notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante pour des données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons;
 - le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau fixe à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services;
 - la fiabilité du réseau et la gestion des changements;
 - notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.
- **Sécurité et protection des données.** *Notre capacité à déceler et à identifier les menaces et les vulnérabilités possibles dépend de l'efficacité de nos contrôles en matière de sécurité à protéger nos*

infrastructures et notre environnement d'exploitation, ainsi que de notre rapidité à intervenir lorsque surviennent des attaques et à rétablir nos activités commerciales. Une attaque réelle pourrait nuire à l'exploitation de notre réseau ou encore donner lieu à l'interception, la destruction, l'utilisation ou la dissémination non autorisées d'informations concernant nos clients, les membres de notre équipe ou nos activités.

- **IA générative.** L'IA générative nous expose à de nombreux risques, y compris les risques liés à l'utilisation responsable de l'IA, à la confidentialité des données et à la cybersécurité, ainsi que la possibilité que notre utilisation de l'IA produise du contenu inexact ou inapproprié ou crée des perceptions négatives parmi les sociétés et les organismes de réglementation qui pourraient se répercuter sur la demande pour nos services.
- **Climat et environnement.** *Des catastrophes naturelles, des pandémies, des événements perturbateurs et des changements climatiques pourraient se répercuter sur nos activités, sur le degré de satisfaction de la clientèle et sur l'expérience des membres de l'équipe.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure;
- les préoccupations du public à l'égard des émissions de radiofréquences;
- les risques liés au climat (comme les phénomènes météorologiques extrêmes ou d'autres catastrophes naturelles);
- les déchets et le recyclage des déchets;
- les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles et l'incidence sur l'environnement de notre réseau, y compris l'équipement réseau patrimonial;
- les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses.

L'atteinte de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») dans le cadre de nos activités dépend de notre capacité à trouver, à acquérir et à mettre en œuvre des solutions pour réduire la consommation d'énergie et adopter des sources d'énergie plus propres, de notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels, et de notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de GES qui en découlent dans le cadre de nos activités.

- **Performance opérationnelle et regroupements d'entreprises.** *Les investissements et acquisitions présentent des occasions d'accroître l'étendue de nos activités d'exploitation, mais pourraient nous exposer à de nouveaux risques. Il se pourrait que nous ne réussissions pas à nous positionner sur le marché ou à accroître notre part de marché et à en tirer des avantages, et les efforts déployés à des fins d'intégration pourraient détourner les ressources de nos autres priorités.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à identifier des cibles appropriées avec lesquelles nous pourrions former des partenariats ou effectuer des transactions stratégiques et notre capacité à former ces partenariats ou à mener à terme de telles transactions;
- notre dépendance à l'égard des systèmes patrimoniaux et notre capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun;
- notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises;
- notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus, aux programmes d'efficacité opérationnelle au chapitre des coûts et à l'intégration des activités (comme notre capacité à effectuer et à intégrer des acquisitions au sein de nos activités et de notre culture, à procéder à des dessaisissements ou à établir des partenariats de manière fructueuse et au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires);
- notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque,

- à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires;
- notre capacité de gérer efficacement la croissance de notre infrastructure et d'intégrer de nouveaux membres au sein de notre équipe;
- notre dépendance à l'égard des services infonuagiques fournis par des tiers auxquels nous avons recours pour offrir nos services de TI;
- les risques liés à l'économie ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial (y compris les guerres et les autres événements géopolitiques), car nous détenons des actifs et exerçons des activités à l'extérieur du Canada et des États-Unis.
- **Service à la clientèle.** *Notre prestation de services a une incidence directe sur l'expérience client, sur les taux de désabonnement et sur la probabilité que nos clients recommandent notre société. Nous pourrions ne pas être en mesure d'offrir l'excellence à laquelle nos clients s'attendent ou de maintenir notre avantage concurrentiel dans ce domaine.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts (y compris les programmes d'efficience et d'efficacité, l'intégration des activités, la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes, l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires, les activités de délocalisation et de réorganisation, les initiatives d'approvisionnement, ainsi que la rationalisation de biens immobiliers).
- **Nos systèmes et processus.** *Les activités d'innovation, d'entretien et de gestion au chapitre des systèmes et de la technologie pourraient se répercuter sur nos systèmes informatiques et sur la fiabilité de notre réseau, ainsi que sur nos charges d'exploitation.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau;
- les perturbations techniques et les bris d'infrastructures;
- les retards et l'augmentation des coûts, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales;
- l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- **Notre équipe.** *La nature sans cesse changeante et le caractère hautement concurrentiel de nos marchés et de notre environnement d'exploitation conjugués à la mondialisation et à l'évolution du profil démographique de notre main-d'œuvre, de même que l'efficacité de nos programmes internes de formation, de perfectionnement, de relève et de santé et mieux-être, pourraient se répercuter sur notre capacité à attirer, à former et à retenir au sein de notre équipe des membres possédant les compétences requises pour répondre aux besoins changeants de nos clients ainsi qu'à l'évolution de nos activités. Les membres de l'équipe (et leur famille) pourraient faire face à de plus grands défis en matière de santé physique et mentale en raison de la pandémie, et l'incidence d'autres initiatives de changement importantes au sein de l'organisation pourrait entraîner la perte de membres clés de l'équipe en raison d'une invalidité à court ou à long terme.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle (y compris la rétention des membres de l'équipe qui dirigent les entreprises récemment acquises dans des domaines d'activité émergents pour nous);
- le niveau d'engagement de nos employés ainsi que l'incidence sur le niveau d'engagement, sur d'autres aspects de nos activités ou sur toutes les conventions collectives non résolues;
- notre capacité à maintenir notre culture unique et l'engagement des membres de l'équipe tout en accroissant l'envergure de nos activités et en mettant en œuvre des changements organisationnels et des initiatives en matière de réduction des coûts;
- le risque que certains de nos contractuels indépendants soient classés comme des employés;
- la santé physique et mentale des membres de notre équipe, qui est essentielle pour assurer leur engagement et leur productivité.

- **Fournisseurs.** *Notre société pourrait être touchée par les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement, de même que par le manque de résilience à l'égard d'événements d'envergure mondiale ou locaux. La dépendance envers un seul fournisseur en ce qui a trait à la fourniture de produits et de composants ainsi qu'à la prestation de services ou au soutien pourrait se répercuter sur notre capacité à répondre avec efficacité aux attentes croissantes et sans cesse changeantes des clients tout en maintenant la qualité du service.*
- **Questions liées aux biens immobiliers.** *Les placements immobiliers sont exposés à des risques de financement possibles et à l'incertitude quant à la demande et aux taux d'occupation et de location futurs, particulièrement depuis la pandémie. Les projets d'aménagement immobilier futurs pourraient ne pas être achevés selon les délais ou le budget établis et pourraient ne pas susciter les engagements liés à des contrats de location prévus.*
- **Financement, dette et dividendes.** *Notre capacité à obtenir du financement aux prix les plus avantageux pourrait être touchée par les conditions générales du marché ainsi que par l'évolution des évaluations sur les marchés des titres à revenu fixe et des capitaux relativement à notre capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour assurer le service de notre dette. Notre intention actuelle de payer des dividendes à nos actionnaires pourrait limiter notre capacité à investir dans nos activités afin de prendre en charge notre croissance future.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à utiliser des capitaux propres à titre de contrepartie dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, qui est influencée par les évaluations boursières des actions ordinaires de TELUS et des actions à droit de vote subalterne de TELUS International.

Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles pouvant améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la technologie de réseau qui sont nécessaires pour assurer la conformité aux lois et règlements visant la sécurité des cybersystèmes, y compris les interdictions d'utiliser les produits et services de certains fournisseurs; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre des ondes millimétriques, qui pourraient débiter après 2024. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, les fluctuations de l'économie canadienne ou de l'économie mondiale, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles (qui pourraient être touchés par les coûts de restructuration et autres coûts découlant d'initiatives comme des programmes d'intégration postacquisition et d'efficacité opérationnelle au chapitre des coûts), le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende sera maintenu jusqu'en 2025 ni qu'il sera renouvelé.

Les facteurs susceptibles de se répercuter sur la performance financière de TELUS International sont décrits dans les documents publics déposés par cette dernière sur les sites SEDAR+ et EDGAR. TELUS International pourrait choisir de publier ses cibles ou de fournir d'autres projections relatives à ses activités et elle pourrait être incapable d'atteindre ces cibles, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de TELUS à atteindre les cibles de l'organisation dans son ensemble et pourrait entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International ou des actions ordinaires des TELUS, voire les deux.

- **Questions fiscales.** *La complexité des lois et règlements fiscaux au pays et à l'étranger et des obligations d'information à l'égard de TELUS et de nos filiales en exploitation à l'échelle internationale pourrait se répercuter sur nos résultats financiers, sur la gouvernance efficace des considérations d'ordre fiscal et*

sur la conformité. Les acquisitions et l'expansion de nos activités à l'international accroissent notre exposition à divers régimes fiscaux.

Les risques et incertitudes comprennent :

- les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations;
- la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement et les charges d'exploitation;
- les crédits d'impôt ou autres attributs;
- les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition;
- les charges d'impôt qui varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux ou la mise en application rétroactive de nouvelles lois;
- le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat;
- les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- **L'économie.** *L'évolution de la conjoncture économique à l'échelle mondiale, y compris une possible récession et des attentes fluctuantes concernant l'inflation, de même que l'efficacité avec laquelle nous surveillons et modifions nos hypothèses en matière de croissance et nos plans d'urgence, pourraient se répercuter sur l'atteinte des objectifs de la société, sur nos résultats financiers (y compris les flux de trésorerie disponibles) et sur nos régimes de retraite à prestations définies.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures futures pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers;
- les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs;
- l'inflation;
- les taux de chômage;
- les niveaux d'immigration;
- l'incidence de la volatilité des prix du pétrole;
- l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts);
- le rendement des régimes de retraite et les facteurs ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite, la capitalisation et les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité;
- les fluctuations des taux de change des monnaies des différents pays où nous exerçons des activités;
- les notations du crédit des dettes souveraines et leur incidence sur le coût d'emprunt;
- l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis;
- les répercussions à l'échelle mondiale dans la dynamique des relations commerciales entre les grandes économies mondiales.
- **Les litiges et les questions d'ordre juridique.** *La complexité des lois et règlements et la conformité à ces lois et règlements, de même que nos engagements et nos attentes, pourraient se répercuter sur notre situation financière et notre réputation.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires;

- notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou notre capacité à négocier et à exercer des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites;
- le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

Ces risques et hypothèses sous-jacents à nos énoncés prospectifs sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée *Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires* et à la rubrique 10, intitulée *Risques et gestion des risques*, du rapport de gestion annuel de 2023. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur la Société ou sur nos hypothèses.

Nombre de ces risques et incertitudes sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées

Nous avons fait état de mesures non conformes aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non conformes aux PCGR n'ont habituellement pas de définition normalisée, il pourrait être impossible de les comparer avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et par TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques du secteur au sein duquel elle exerce ses activités. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines des mesures n'ont pas de définition couramment acceptée dans le secteur.

Bénéfice net rajusté et bénéfice par action (BPA) de base rajusté : Il s'agit de mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le bénéfice net rajusté exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt, la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme, la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle et les autres redressements (indiqués dans les tableaux ci-dessous). Le BPA de base rajusté est calculé en divisant le bénéfice net rajusté par le nombre total moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Ces mesures servent à évaluer le rendement consolidé et ne tiennent pas compte des éléments qui, selon la direction, pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant le

rendement commercial ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Elles ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au BPA de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS.

Rapprochement du bénéfice net rajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 31 mars	
	2024	2023
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	127	217
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable à la part des actionnaires sans contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts	213	149
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts	(48)	(32)
Pertes de valeur attribuables aux activités de restructuration liées à la rationalisation des biens immobiliers	68	52
Incidence fiscale des pertes de valeur attribuables aux activités de restructuration liées à la rationalisation des biens immobiliers	(18)	(14)
Redressements d'impôt	—	1
Quote-part des gains se rapportant aux coentreprises immobilières	—	(1)
Variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle	66	19
Incidence fiscale de la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle	(18)	(5)
Bénéfice net rajusté	390	386

Rapprochement du BPA de base rajusté

En dollars canadiens	Trimestre clos le 31 mars	
	2024	2023
BPA de base	0,09	0,15
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable à la part des actionnaires sans contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts, par action	0,14	0,10
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts, par action	(0,03)	(0,02)
Pertes de valeur attribuables aux activités de restructuration liées à la rationalisation des biens immobiliers, par action	0,04	0,04
Incidence fiscale des pertes de valeur attribuables aux activités de restructuration liées à la rationalisation des biens immobiliers, par action	(0,01)	(0,01)
Variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle, par action	0,04	0,01
Incidence fiscale de la variation non réalisée de la composante à terme des accords, par action	(0,01)	—
BPA de base rajusté	0,26	0,27

BAIIA (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation et autres produits moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA rajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation à long terme, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA rajusté

	Solutions technologiques		Expérience client numérique		Éliminations ³		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Trimestres clos le 31 mars (en millions de dollars canadiens)								
Bénéfice net							140	224
Coûts de financement							394	320
Impôts sur les bénéfices							41	55
BAII	494	536	91	63	(10)	—	575	599
Amortissement des immobilisations corporelles	644	597	46	43	—	—	690	640
Amortissement des immobilisations incorporelles	313	320	60	62	—	—	373	382
BAIIA^{1,2}	1 451	1 453	197	168	(10)	—	1 638	1 621
Ajout des coûts de restructuration et autres coûts inclus dans le BAIIA	208	141	10	18	—	—	218	159
BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts	1 659	1 594	207	186	(10)	—	1 856	1 780
Quote-part des bénéfices se rapportant aux coentreprises immobilières	—	(1)	—	—	—	—	—	(1)
BAIIA rajusté^{1,2}	1 659	1 593	207	186	(10)	—	1 856	1 779

Le **BAIIA rajusté moins les dépenses en immobilisations** est calculé pour nos secteurs isolables, car il représente une vue simple des flux de trésorerie de façon à les rendre plus comparables à ceux présentés par d'autres émetteurs.

Rapprochement du BAIIA rajusté moins les dépenses en immobilisations

	Solutions technologiques		Expérience client numérique		Éliminations ³		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Trimestre clos le 31 mars (En dollars canadiens et en millions)								
BAIIA rajusté^{1,2}	1 659	1 593	207	186	(10)	—	1 856	1 779
Dépenses en immobilisations	(707)	(693)	(26)	(20)	8	—	(725)	(713)
BAIIA rajusté moins les dépenses en immobilisations¹	952	900	181	166	(2)	—	1 131	1 066

(1) Pour obtenir des précisions, consulter la rubrique 11.1 intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

(2) En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et par TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques du secteur au sein duquel elle exerce ses activités.

(3) Pour obtenir des précisions, consulter la section sur les produits intersectoriels à la rubrique 5.5 de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

Flux de trésorerie disponible : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Il n'existe pas de définition de « flux de trésorerie disponible » couramment acceptée dans le secteur. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans l'état consolidé condensés intermédiaires des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signale l'état consolidé condensés intermédiaires des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte des effets des normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, comme les normes IFRS 15 et IFRS 16. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le	
	2024	2023
		31 mars
BAIIA	1 638	1 621
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	(11)	85
Effets des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (incidence de la norme IFRS 15) et du programme de financement d'appareil Paiements faciles	34	32
Effets du montant en capital des obligations locatives (incidence de la norme IFRS 16)	(178)	(130)
Éléments des états intermédiaires condensés des flux de trésorerie :		
Rémunération nette fondée sur des actions	27	43
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	17	15
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(8)	(9)
Pertes sur les placements comptabilisés à la valeur de consolidation et autres pertes	5	—
Intérêts payés	(334)	(286)
Intérêts reçus	11	4
Dépenses en immobilisations ¹	(725)	(713)
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices	476	662
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements	(80)	(127)
Flux de trésorerie disponible	396	535

Rapprochement du flux de trésorerie disponible et du flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie disponible	396	535
Ajouter (déduire) :		
Dépenses en immobilisations ¹	725	713
Effet du montant en capital des obligations locatives	178	130
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation non incluse dans les postes précédents et autres éléments individuellement non significatifs inclus dans le bénéfice net qui n'entraînent pas de rentrées ou de sorties de fonds	(349)	(617)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	950	761

(1) Voir la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour en savoir plus.

Produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) lié aux téléphones mobiles par mois : Il est exprimé sous la forme d'un tarif mensuel et constitue la mesure des produits d'exploitation du réseau tirés des forfaits mensuels et des frais d'utilisation et d'itinérance, divisés par le nombre moyen d'abonnés ayant un téléphone mobile sur le réseau durant la période.

Annexe

Produits d'exploitation et autres produits – Solutions technologiques

En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités)	Trimestre clos le 31 mars		Variation en pourcentag e
	2024	2023	
Produits d'exploitation tirés du réseau mobile	1 746	1 697	2,9
Produits d'exploitation tirés de l'équipement des services mobiles et d'autres services	481	517	(7,0)
Services de données fixes ⁽¹⁾	1 159	1 128	2,7
Services vocaux fixes	179	192	(6,8)
Produits d'exploitation tirés de l'équipement des services fixes et d'autres services	117	128	(8,6)
Services de santé	420	423	(0,7)
Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation	82	84	(2,4)
Produits d'exploitation (découlant de contrats établis avec les clients)	4 184	4 169	0,4
Autres produits	27	39	(30,8)
Produits d'exploitation et autres produits externes	4 211	4 208	0,1
Produits intersectoriels	3	4	(25,0)
Produits d'exploitation et autres produits – Solutions technologiques	4 214	4 212	0,0

1) Les services de santé et les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation sont exclus.

Produits d'exploitation et autres produits – Solutions d'expérience client numérique

En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire	Trimestre clos le 31 mars		Variation en pourcentage
(non audités)	2024	2023	e
Produits d'exploitation (découlant de contrats établis avec les clients)	682	756	(9,8)
Autres produits	39	—	v. n.
Produits d'exploitation et autres produits externes	721	756	(4,6)
Produits intersectoriels	203	172	18,0
Produits d'exploitation et autres produits – Solutions d'expérience client numérique	924	928	(0,4)

Annotation utilisée dans le tableau ci-dessus : v. n. – valeur négligeable.

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est une société dynamique spécialisée en technologies des communications et un chef de file mondial, grâce à des produits d'exploitation annuels de plus de 20 milliards de dollars et à plus de 19 millions de connexions clients à ses services mobiles, ses services de transmission de données et de la voix, ses services IP et ses services de télévision, de vidéo, de divertissement et de sécurité. Notre vocation sociale consiste à miser sur nos technologies de pointe et sur la compassion pour produire des changements sociaux et des retombées remarquables sur le plan humain. Nous accordons depuis longtemps la priorité aux clients. Cette orientation transparaît dans toutes nos sphères d'activité et nous a valu de devenir un indéniable chef de file de la fidélisation et du service à la clientèle. D'année en année, TELUS se voit décerner de nombreuses distinctions par des sociétés indépendantes reconnues pour leur expertise en matière de réseau. Ces honneurs confirment la puissance et la vitesse de nos réseaux de calibre mondial ainsi que notre volonté d'offrir aux Canadiens des technologies supérieures qui les relient aux personnes, aux ressources et à l'information qui rendent leur vie meilleure.

Présente dans 32 pays, TELUS International (TSX et NYSE : TIXT) innove dans le domaine de l'expérience client numérique. Elle conçoit, produit et livre des solutions de modération de contenu et d'intelligence artificielle de prochaine génération pour des entreprises internationales créatrices de marché. Elle est active au sein de secteurs stratégiques, comme ceux de la technologie et des jeux, des communications et des médias, du commerce électronique et de la technologie financière, des services bancaires et financiers, de l'assurance ou encore de la santé.

TELUS Santé est un chef de file mondial de soins de santé qui propose des solutions de soins primaires et préventifs et des solutions de bien-être aux employés et à leur famille. En plus d'offrir un service à la clientèle inégalé, l'équipe TELUS et 100 000 autres professionnels de la santé s'appuient sur les capacités numériques et les outils d'analyse des données de TELUS pour chercher à améliorer constamment les résultats des soins curatifs, préventifs et de santé mentale dont profitent près de 72 millions de personnes dans le monde. Plus grand fournisseur de données utiles et de solutions numériques en son genre, TELUS Agriculture & Biens de consommation permet une production efficace et durable, des semis jusqu'à l'épicerie. Grâce à la traçabilité de bout en bout, elle contribue à améliorer la salubrité et la qualité des aliments et d'autres produits destinés aux consommateurs.

Fidèles à la philosophie communautaire solidement ancrée « Nous donnons où nous vivons » de l'entreprise et à sa détermination visionnaire de connecter tous les citoyens pour rendre le monde meilleur, TELUS et les membres actuels et retraités de son équipe ont depuis 2000 offert 1,7 milliard de dollars, ce qui comprend 2,2 millions de jours de bénévolat à la collectivité. La générosité sans précédent des membres de l'équipe et leur incroyable action bénévole ont d'ailleurs fait de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde. Ensemble, créons un futur meilleur.

Pour en savoir plus sur TELUS, visitez telus.com et suivez-nous sur X (@NouvellesTELUS) et sur Instagram (@Darren_Entwistle).

Relations avec les investisseurs

Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Relations médiatiques

Steve Beisswanger
514-865-2787
steve.beisswanger@telus.com